

8 Société et Culture

Vie des syndicats/Synamag

Une nouvelle équipe à la tête du syndicat des magistrats

Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

Le nouveau bureau, désormais dirigé par Germain Nguema Ella aura pour missions, entre autres, de porter haut la voix des magistrats dans la défense de leurs intérêts.

LE Syndicat des magistrats du Gabon (Synamag) a procédé, vendredi dernier, à l'installation de son nouveau bureau directeur. C'est le premier bureau élu depuis la mise en place de la structure syndicale

en 1995. Il est constitué de neuf (9) membres.

Cette nouvelle équipe est issue d'un congrès extraordinaire tenu, en fin de semaine écoulée, dans l'antre du palais de justice de Libreville. Une assemblée à laquelle ont pris part, outre les magistrats exerçant à Libreville et à l'intérieur du pays, les représentants d'autres regroupements syndicaux comme la Cosyga, le Sena, l'Usap, etc.

Ainsi, après avoir obtenu 55 voix sur les 94 votants, Me Germain Nguema Ella a été élu président du Synamag. Pour un mandat de

deux ans. Les missions qui lui sont assignées sont, entre autres, de représenter les magistrats dans leur lutte contre les inégalités et les injustices. « Les défis sont nombreux. J'aurai besoin de la mobilisation de toutes les intelligences, d'autant que le magistrat est un loup pour le magistrat. Nous devons donc nous comporter en personnes unies pour réussir notre challenge commun », a lancé le nouveau président du Synamag.

C'est d'ailleurs, à ce titre, que le bureau sortant a tenu à rappeler aux nou-

veaux dirigeants syndicalistes leurs tâches : « La maison "Justice" s'effondre et la situation actuelle nous interpelle (...). Actuellement, nous assistons à une justice spectacle, où le sensationnel prévaut. Une justice qui n'est plus rendue au nom du peuple, mais au nom des intérêts personnels. Et cette justice-là, entraîne la corporatisme dans des maux tels que la médiocrité qui conduit à la corruption, au compromis et à la compromission. Nous devons, pour cela, nous lever pour bannir ces maux, les dénoncer avec vigueur et force. Dénoncer ces travers

et en sortir, c'est accepter de défendre notre corps de métier. Parce qu'il est un corps noble. Saisissez le pouvoir qui est le vôtre et revendiquez ce qui vous est dû, notamment de meilleures conditions de travail dès le recrutement. Levez-vous, pour rebâtir la maison justice.»

Par la mise en place de ce nouveau bureau, le Synamag reprend officiellement du service. Il est resté longtemps inactif, du fait des affectations disciplinaires de ses membres actifs. Toute chose qui l'aura rendu atone et aphone.

Ici et ailleurs

Musique
La chanteuse "Arielle T" a trouvé sa moitié



Photo : DR

L'artiste Arielle T, de son vrai nom Arielle Tombi, a officiellement rompu avec le célibat... en convolant en justes noces le week-end dernier. La coqueluche montante du zouk gabonais vient d'unir sa vie à celle d'un jeune compatriote prénommé Joël. Les tourtereaux sont passés devant le maire, samedi, après leur mariage coutumier deux jours auparavant. Sur la toile, les félicitations fusent. Bon vent au couple !

Rassemblés par AJT

Transport terrestre
Le calvaire !

Photo : LNL

Plusieurs usagers sont souvent l'objet de mauvais traitements de la part des taximen.



Photo : Archives l'Union

La grève de Sogatra n'a fait qu'aggraver la situation.

LLIM

Libreville/Gabon

Saucissonnage des trajets ou surtaxe du prix de transport, tours de ville forcés, absence d'éducation de certains taximen, en plus de subir leurs choix musicaux... ce sont autant d'indécrottes qui s'imposent, chaque jour, aux usagers des taxis de Libreville. A leur grand regret !

SE déplacer à Libreville est devenu une gageure. Tant

les complications et autres déboires vécus au quotidien par les usagers, auxquels il faut ajouter les "caprices" des chauffeurs des taxis, n'aident pas de nombreux citoyens, en l'occurrence les piétons, à se déplacer facilement dans le périmètre urbain de notre capitale.

Il est 6 heures et vous comptez arriver à 7 heures à votre lieu de travail. Pour cela, vous décidez de miser pour arriver à l'heure. Mais, le taximan trouvera le moyen de vous trimbaler à travers la ville, après avoir

embarqué d'autres clients ayant "misé" eux-aussi, mais à des destinations souvent opposées à la vôtre.

Et malgré vos protestations, au lieu de s'excuser il trouvera, au contraire, des raisons de vous faire la morale.

Dernièrement, une dame, visiblement très remontée, a dû sermonner un taximan, qui s'était illustré par le même comportement désobligeant, alors qu'elle lui avait proposé 2 000F pour un trajet qui n'en valait même pas le prix proposé.

Les échanges de propos aigres-doux entre taximen et leurs clients sont quotidiennement légion. Le calvaire des Librevillois, en matière de transport urbain, s'est davantage accentué depuis que la Société gabonaise des transports (Sogatra) a décidé, depuis quelques semaines, d'observer un mouvement de grève. Même en observant un service minimum, la situation ne s'est guère améliorée. Une pénurie de bus qui donne du grain à moudre au détracteurs des autorités, aucune solution palliative n'ayant été trouvée ou proposée.

Et devant une telle carence, c'est tout naturellement les chauffeurs des taxis qui font la fine bouche, dicte leur loi par des comportements qui frisent le mépris et l'irresponsabilité. Et dire que leurs prestations ne sont pas gratuites. C'est à croire que l'argent facile du Gabon leur a tourné la tête.



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ÉCONOMIE DE LA PROMOTION
DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS



B.P.40 Libreville - (GABON)
TEL : 79.53.72
SITE WEB : www.douanes. ga.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des Consignataires, Acconiers, Commissionnaires en Douanes agréés, Importateurs, Exportateurs, Administrations et Organismes Publics et Privés, autres Opérateurs Economiques que, par arrêté 057/MEP/CAB/DG/DGDDI du 06 juin 2014, il a été créé au sein de la Zone Economique à Régime Privilégié de NKOK, un bureau des Douanes à compétence générale dénommé « **BUREAU CENTRAL DES DOUANES DE NKOK** ».

Rattaché à la Direction Régionale des Douanes de Libreville, le Bureau Central des Douanes de NKOK est identifié dans le système informatique douanier SYDONIA++ sous la référence « **NK125** ».

A cet effet, les opérateurs ci-dessus cités, sont invités à se rapprocher du Service Informatique des Douanes, pour l'obtention de leurs profils utilisateurs.

Fait à Libreville, le 08 JAN. 2015

Le Directeur Général
des Douanes et Droits Indirects

Alain Paul NDJOUBI OSSAMY

Alain Paul NDJOUBI OSSAMY